



# DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

## AIX-EN-PROVENCE

Parc Jourdan/ Jeudi 11 au lundi 15 Mai 2017  
12<sup>ème</sup> salon d'art contemporain



MÉTROPOLE  
AIX-MARSEILLE  
PROVENCE

200 Artistes / 15 Galeristes / Peintres / Sculpteurs / Photographes /  
Plasticiens / Installations / Vidéos / Designers / Editeurs / Céramistes /  
Présenteront leurs dernières créations - (Salon réservé aux professionnels)

### DOSSIER A RENVOYER

Contact < Christiane MICHEL – Commissaire de l'Exposition – Tél 00.33 (0) 6.88.89.09.54

LE SM'ART-ORGANISATION

Centre d'Affaires « LE MAZARIN » – 20, Boulevard du Roy René – 13100 AIX-EN-PROVENCE

[www.salonsmart-aix.com](http://www.salonsmart-aix.com) – [smartaix@wanadoo.fr](mailto:smartaix@wanadoo.fr)

#### ARTISTES

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

e-mail : \_\_\_\_\_

Site internet : \_\_\_\_\_

Maison des Artistes affiliation n° \_\_\_\_\_ Code siren n° : \_\_\_\_\_

Autres statuts : \_\_\_\_\_

SURFACE LOUEE

N° DE STAND

(sur la base du plan 2017)

### CONDITIONS DE PAIEMENT & FACILITES DE PAIEMENTS

1 chèque de 275 € couvrant les droits d'inscription (Voir fiche d'inscription) encaissement dès l'acceptation du dossier.

ECHEANCIER < Possibilités d'un règlement en 10 mensualités de Juillet 2016 à Avril 2017 ou 9,8,7,6, 5, 4 ou 3 chèques totalisant la location du stand, à libeller à l'ordre de : LE SM'ART – ORGANISATION Ces chèques seront encaissés selon l'échéancier choisi par vos soins.

**Paiements par virements bancaire :** Afin de sécuriser l'accès au RIB ou à l'IBAN, nous vous demandons de demander par email la réception des informations elles vous seront transmises, dès réception des infos vous pourrez mettre en place vos paiements par virements. et ainsi procéder au paiement de la location du stand (totalement ou mensuellement selon votre convenance dès l'acceptation de votre dossier.

## PRÉSENTATION DE VOTRE DOSSIER

par email à l'adresse [smartaix@wanadoo.fr](mailto:smartaix@wanadoo.fr)

**Pour les Artistes :** 1 C.V., une biographie, parcours artistique, expositions de l'année 2016, 3 photos indiquant votre nom le titre de l'œuvre et le format. Ou sélection sur les indications de votre site internet s'il est à jour.

**Pour les galeristes :** 1 fiche d'info sur la Galerie, expositions de l'année 2016, 1 photo d'œuvre par artiste représenté, ou sélection sur les indications de votre site internet s'il est à jour.

Les candidatures sont sélectionnées et enregistrées par un Comité de Sélection reconnu pour sa rigueur et son indépendance

**Si votre dossier est incomplet il sera irrecevable et la totalité des pièces vous sera renvoyée.**

### GALERISTES

NOM DE LA GALERIE \_\_\_\_\_

Nom, Prénom de la Direction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CodePostal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_ Site internet \_\_\_\_\_

#### RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :

Code siren : \_\_\_\_\_

Autres statuts : \_\_\_\_\_

Nombre d'artistes présentés sur le stand :

#### SURFACE LOUEE

#### N° DE STAND

(sur la base du plan 2017)

### Pour les Galeristes < Nom des Artistes présentés et disciplines artistiques.

## LE SM'ART - AIX EN PROVENCE 2017 – CONDITIONS GENERALES

**EMPLACEMENT :** Chaque artiste loue un stand individuel un seul artiste par stand soit 9 M2 soit 16 M2 possibilité de partager le stand de 16M2/18M2 que l'artiste aménage à sa convenance. Ces stands comprennent 1 plancher stable, des cloisons en bois sur les 3 côtés, l'habillage sera effectué par l'organisateur, en tissu tendu couleur uni blanc ivoire, possibilité de suspendre des chaînettes ou clous à planter sur les cloisons pour accrochage des tableaux. Ce stand est équipé d'un boîtier électrique, permettant l'installation de vos éclairages. L'artiste s'engage à faire un effort de présentation afin de donner du prestige à la manifestation, à ne pas endommager les cloisons ni le matériel mis à sa disposition, à respecter le règlement intérieur du Parc JOURDAN, parc prestigieux (animaux, tabac, détritux etc) et à quitter son stand le soir après la fermeture du Salon. Le plan d'implantation sera communiqué aux exposants après acceptation des services de sécurité.

#### **DROITS D'INSCRIPTION : 275 € à joindre à votre dossier d'inscription.**

**Forfait comprenant :** frais de gestion du dossier de chaque exposant, 1 insertion dans le catalogue du Salon, 1 page par artiste – 2 pages par Galeristes (format 20X20), inscription sur le site internet [www.salonsmart-aix.com](http://www.salonsmart-aix.com), 1 catalogue du Salon, 1 badge exposant, 10 invitations au vernissage, + 100 invitations pour 1 personne entrée gratuite, les Frais d'expédition, frais d'électricité, Frais de gardiennage par agents de sécurité professionnels jour et nuit. Toute demande particulière se fera après sélection du dossier auprès de l'organisateur

#### **PRIX DE LA RÉSERVATION DU STAND :**

**Stand de 3x3 (9m2) 170 € le M2 > prix : 1.530 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi.**

**Stand de 4x4 (16m2) 155 € le M2 – prix : 2.480 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi**

**Stand de 3x6 (18m2) 145 € le M2 – prix : 2.610 € TTC payable selon l'échéancier que vous aurez choisi**

- Surface extérieure donnée à titre indicatif car selon l'implantation du village expo, les stands ont une dimension qui peut être ramenée à 2,80x2,80 en surface intérieure, car il y a des contraintes de montage.
- Stand de 16M2 ou 18M2 < possibilité de louer ce stand à 2 artistes (peintre-sculpteur- ou autres) 2 artistes par stand et à conditions que les œuvres présentées soient compatibles. Seuls les frais de location du stand sont divisibles.

(Pour les autres dimensions de stands voir la fiche technique ci-jointe pour d'autres dimensions voir l'organisation)

#### **ESPACE GALERISTES :**

L'ESPACE GALERISTES regroupera les Galeristes surface des stands à partir de 18M2 (6x3) ou 27 M2 (18+9) ou 36 M2 (18+18M2). Chaque galeriste bénéficie d'un espace aménagé comprenant : plancher et 3 cloisons en bois avec équipement électrique et tissu tendu blanc-ivoire ou noir, avec 2 rampes de 3 spots, ou 3 rampes de spots selon la surface déterminée, avec une réserve. Hauteur des cloisons 3M. Un plan de chaque stand sera élaboré. (Pour des dimensions particulières voir l'organisateur – devis sur demande pour surface et cloisonnements spéciaux).

Le Galeriste est tenu de nous fournir un plan de l'aménagement de son stand.

## **PROGRAMME – DATES ET HORAIRES :**

**MERCREDI 10 MAI 2017 à partir de 7 H 30 jusqu'à 20 H accueil des exposants et installation des stands.**

**OUVERTURE DU SALON AU PUBLIC**

**JEUDI 11 MAI 2017 à PARTIR DE 10 H à 22 H >**

**VERNISSAGE à partir de 19 H. (Voir détail ci-dessous)**

**VENDREDI 12 MAI 2017 de 10 h à 22 H – Ouverture du Salon au public avec nocturne.**

**SAMEDI 13 MAI 2017 de 10 h à 23 H**

**DIMANCHE 14 MAI 2017 – de 10 h à 20 H à partir de 20 H – SOIREE DES ARTISTES se fera au Restaurant sur place au Parc Jourdan**

**LUNDI 15 MAI 2017 ouverture de 10 H à 18 H – clôture du Salon.**

**Interdiction formelle de quitter les stands avant l'heure de fermeture indiquée.**

**Prix de l'entrée au public 10 €, le prix du catalogue est fixé à 12 €**

**VERNISSAGE : Jeudi 11 MAI 2017 à partir de 19 H.** De nombreuses personnalités, sponsors, partenaires, Chefs d'entreprises, collectionneurs, amateurs d'art, professionnels, journalistes y sont invités. Le Salon sera inauguré sous la Présidence d'Honneur d'une personnalité prestigieuse du monde de l'art et de plusieurs personnalités du monde de l'art et des médias. (en cours de préparation).

**LA PROGRAMMATION, CONFERENCES, EVENEMENTIELS SUR SALON** vous seront transmis ultérieurement.

**PARKINGS VISITEURS aux abords du Parc Jourdan > 2300 places disponibles**

Place de la Rotonde, à 400m du salon (360 places). rue Mignet à 300m (460 places), boulevard Carnot à 800m (680 places), boulevard Victor Coq (Méjanès) à 1000m (800 places) + Parking de la Gare SNCF à 100m.

**NOS PARTENAIRES 2015/2016 :**

Ville d'AIX EN PROVENCE, La Communauté du Pays d'AIX (36 Communes), LE CJD – Centre des jeunes dirigeants d'Aix, LE GEPA, groupement des Entreprises du Pays d'Aix, ENTREPRENEURIELLES – LA MAISON DES ARTISTES, l'ADAGP, Société des Auteurs dans les arts plastiques et graphiques, La SOCIETE GENERALE, VIGNELAURE, ENTREPRISE GUIGUES, Les créations ANY D'AVRAY, LA PROVENCE, LE GEANT DES BEAUX ARTS, TER/SNCF etc ...et d'autres en cours de négociation pour 2017.

**ACTION HUMANITAIRE :** Depuis 7 ans une action à but humanitaire est organisée par le SM'ART, pour 2016, les dons seront remis à l'Association LA BOURGUETTE – PERTUIS, a mis en place dans le Vaucluse et dans le Var 5 lieux de vie pour favoriser la construction de l'enfant et de l'adulte souffrant d'autisme, cette participation favorise le développement de leur atelier de céramique. La participation par exposant est de 30 € Encaissement le 15 Mai 2017

**COMMUNICATION :** Un plan de communication considérable sera mis en place dans le même état d'esprit que les années précédentes et une fiche d'information vous sera communiquée sur le sujet.

**Affichages Panneaux 4X3 – sur AFFICHAGES DECAUX (15j), Réseaux RDD (10j) soit 315 panneaux sur secteurs AIX EN PROVENCE, MARSEILLE, SALON DE PROVENCE, AUBAGNE, LUBERON, ALPILLES, PERTUIS. AIX EN BUS – METROBUS – 215 affichages flancs gauche des Bus de la Ville et du Métro à Marseille PARKINGS de la Ville d'Aix-en-Provence**

**25.000 invitations ciblées** (architectes, designers, galeristes, collectionneurs, Chefs d'Entreprises, Investisseurs, Professions libérales, etc).

**CONDITIONS D'ADMISSION :** tout artiste professionnel qui le souhaite peut participer à Sm'art. Son dossier d'inscription est soumis à un comité de sélection composé de membres impliqués dans le domaine de l'art. Ce comité a pour vocation de veiller à la qualité de la manifestation et à l'homogénéité des œuvres dans l'intérêt des artistes et du public. Ce comité n'a pas pour objectif d'évaluer la qualité du travail, il veille à présenter un ensemble cohérent au public et à respecter la crédibilité de la manifestation. Ce comité se refuse à justifier les rejets des dossiers. L'admission à exposer est valable pour Sm'art 2016 n'engage pas l'avenir.

**CONDITIONS D'ANNULATION :**

Toute annulation doit être motivée et communiquée à l'organisateur par écrit R+AR. Si l'exposant annule sa participation à l'Exposition et/ ou sa commande de stand équipé, pour une cause quelconque, **avant le 1er Mars 2017**, il sera redevable envers l'Organisateur d'une indemnité égale au montant du 1er versement. Si l'exposant annule sa participation à l'Exposition et/ ou sa commande de stand équipé, pour une cause quelconque, **après le 1er Mars 2017** les sommes versées et/ ou restant dues partiellement ou totalement au titre de la location du stand et/ ou de sa commande de stand équipé et/ou de sa facture de solde sont acquises à l'organisateur même en cas de relocation du stand à un autre exposant. Par ailleurs, dans le cas où un exposant, pour une cause quelconque, n'occupe pas son stand 24 H heures avant l'ouverture du salon l'organisateur pourra considérer que l'exposant a annulé sa participation à la manifestation et les conditions visées ci-dessus s'appliqueront. La sous-location du stand loué est interdite.

Je soussigné (e)

Nom, prénom.....

Reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation au SM'ART AIX EN PROVENCE 2016. Je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur, en cas de pertes, vols ou dommages qui pourraient survenir à des marchandises et à des matériels exposés. J'assume la responsabilité de mes œuvres et de mon matériel qui sont assurés par mes soins.

J'autorise l'organisateur du Salon Sm'Art à publier mes photos\* pour la promotion au sein de cette manifestation (catalogue des artistes, communiqués de presse, sites internet, dossiers de presse, tous supports destinés à la promotion du Salon). Les photos fournis par les artistes et galeristes sont libres de droits. \* indiquer éventuellement le nom du photographe)

Fait à : .....le.....

**Signature (Lu et approuvé, bon pour accord).**